



Processus et flux de données liés aux paiements directs versés dans l'agriculture

Office fédéral de l'agriculture et cantons AR, BE, GR et SZ

L'essentiel en bref

---

Dans le cadre de sa politique agricole 2014–2017 (PA 14–17), le Conseil fédéral a posé de nouvelles bases pour les paiements directs versés dans l'agriculture. Le Parlement a prévu d'accorder un soutien de 11,3 milliards de francs à l'agriculture pour cette période. L'élément central de la nouvelle politique agricole est le système développé de paiements directs.

Les paiements directs sont versés en commun par la Confédération et les cantons. Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a mené cet audit en collaboration avec les quatre cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures (AR), de Berne (BE), des Grisons (GR) et de Schwyz (SZ). Ceux-ci ont rédigé leurs propres rapports à l'intention des offices cantonaux de l'agriculture. Le rapport du CDF résume brièvement les résultats des contrôles cantonaux des finances.

### **Les cantons utilisent cinq systèmes différents**

Les cantons participants utilisent deux des cinq systèmes d'information existants. Seuls des cantons suisses alémaniques ont pris part à cet audit volontaire.

Les contrôles des finances ont constaté que l'organisation des processus opérationnels et financiers est judicieuse. Pour gérer et calculer les paiements directs, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) exploite le système d'information sur la politique agricole (SIPA) et le service de calcul des contributions (SCC), alors que les cantons recourent à cinq applications différentes. L'adaptation des applications informatiques nécessitée par l'introduction de la PA 14–17 s'est faite dans des délais très courts aussi bien dans les cantons qu'à l'OFAG. Toutefois, les cantons audités ont pu verser les paiements directs dans les temps. Le CDF et les contrôles cantonaux des finances constatent néanmoins que pour y parvenir, les cantons, tout comme l'OFAG, ont dû faire des concessions au niveau de la sécurité informatique, de la documentation de projet, des tests et du transfert de données. A l'avenir, les contrôles des finances recommandent de laisser le temps nécessaire à l'exécution de tels projets afin de permettre une mise en œuvre correcte, ce qui inclut aussi les stratégies de sécurité.

### **Les résultats concrets révèlent des champs d'action homogènes**

Du côté des cantons examinés qui utilisent le système AGRICOLA<sup>1</sup>, une intervention est nécessaire au niveau de la sécurité informatique, du contrôle des données sortantes et de la délimitation des tâches avec les exploitants et fournisseurs.

### **Texte original en allemand**

---

<sup>1</sup> Trois des cantons ayant participé à l'audit utilisent le système AGRICOLA, tandis que le canton de Berne a recours au système GELAN.